

OUVERTURE DES CLINIQUES DÉSIGNÉES D'ÉVALUATION SUR LA CÔTE-NORD

Baie-Comeau, le 9 avril 2020 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord annonce l'ouverture des cliniques désignées d'évaluation (CDÉ). Ces cliniques ont le mandat de procéder à l'évaluation médicale de tout patient qui désire une consultation médicale de première ligne et qui présente des symptômes d'allure grippale, de gastroentérite, ou s'apparentant à ceux de la COVID-19. Les usagers positifs COVID-19 sont aussi dirigés vers ces cliniques pour tout besoin de santé non urgent.

Toute personne présentant des symptômes doit téléphoner au 1 877 644-4545. Une évaluation clinique téléphonique sera réalisée par une infirmière, afin de référer l'usager vers la ressource adéquate. Lorsque requis, les usagers seront dirigés, sur rendez-vous, aux cliniques d'évaluation mises en place dans les installations du territoire selon le lieu de résidence.

Horaire des cliniques d'évaluation (offre qui pourrait être bonifiée dépendamment de la demande)

Centre multiservices des Escoumins :	de 16 h à 18 h, 7 jours sur 7
Centre multiservices de Forestville :	de 14 h à 16 h, 7 jours sur 7
Hôpital Le Royer :	de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, du lundi au vendredi
Centre multiservices de Port-Cartier :	de 13 h à 16 h 30, le lundi et le jeudi
Hôpital de Sept-Îles :	de 8 h 30 à 16 h 30, 7 jours sur 7
Centre multiservices de la Minganie :	de 13 h à 17 h, 7 jours sur 7
Centre multiservices de la Basse-Côte-Nord :	de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi
Centre multiservices de Fermont :	de 14 h à 16 h, du lundi au vendredi

L'ouverture de l'ensemble des CDÉ de la Côte-Nord est maintenant effective. Rappelons qu'elles sont accessibles sur rendez-vous uniquement, en appelant à la ligne sans frais 1 877 644-4545. Pour toute inquiétude relative à la COVID-19, vous pouvez également appelez à cette ligne.

Fête de Pâques et rassemblements interdits

À l'approche de la période pascale, le CISSS de la Côte-Nord tient à rappeler l'importance de respecter les mesures en place afin de poursuivre les efforts considérables déployés pour limiter la propagation de la COVID-19. Bien que cette occasion soit traditionnellement propice aux célébrations en famille et entre amis, la population doit s'assurer de suivre les directives de santé publique. Durant cette période exceptionnelle, la manière la plus sécuritaire pour rester en contact avec vos proches demeure le téléphone ou les alternatives technologiques qui s'offrent à vous.

Il est particulièrement important d'éviter :

- tout rassemblement réunissant des personnes qui ne sont pas les occupants d'une même résidence;
- de se déplacer d'une région à l'autre ou d'une ville à l'autre, sauf en cas de nécessité.

.../2

Rappelons que vous devez vous tenir à une distance de 2 mètres d'autrui, et ce, en tout temps, et éviter le contact direct pour les salutations, comme les poignées de main et les accolades. Si vous présentez de la fièvre ou de la toux, demeurez en isolement à la maison. Les mesures d'hygiène, comme se laver les mains 20 secondes et tousser dans son coude, représentent les meilleurs moyens de se protéger contre les infections et de protéger son entourage.

Le CISSS de la Côte-Nord remercie la population pour sa mobilisation et rappelle l'importance de respecter les mesures d'isolement, de rassemblements interdits et de distanciation sociale recommandées par le gouvernement du Québec.

À propos de la COVID-19

Si la COVID-19 vous inquiète ou si vous présentez des symptômes comme de la toux ou de la fièvre ou des difficultés respiratoires, vous pouvez contacter sans frais la ligne **1 877 644-4545**. Pour en savoir plus : <https://www.quebec.ca/coronavirus>. Vous pouvez également obtenir de l'information régionale sur le site Web du CISSS de la Côte-Nord : <http://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/sante-publique/covid-19/>.

Source : Pascal Paradis
Conseiller en communication
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 589-9845, poste 252268